

Parking de la commune d'Ayent



Parcomètre avec immatriculation

Plus de numéro de places de parc, vous choisissez votre temps de stationnement, vous inscrivez votre numéro de plaque d'immatriculation et vous payez.

Payer avec Parkingpay

L'application Parkingpay à télécharger vous permet de régler votre parking sans argent liquide, sans ticket et sans souci. Facile à utiliser ou à gérer ce système est pratique et utilisable dans la plupart des parkings en Suisse.

Stationner en Suisse
Sans argent liquide, sans ticket, sans souci

Stationner

Lieu
NPA / Localité
1966 Ayent - Anzère

Zone / Parking
2 Zone Verte

Variante de stationnement
Procédure Autorisation

Parkingpay App
Téléchargez dans l'App Store | Disponible sur Google Play

Se stationner **en voirie** sans espèces: lancer une procédure de stationnement ou acheter des autorisations de stationnement électroniques.

Acheter des autorisations de stationnement électronique pour des parkings à barrières.

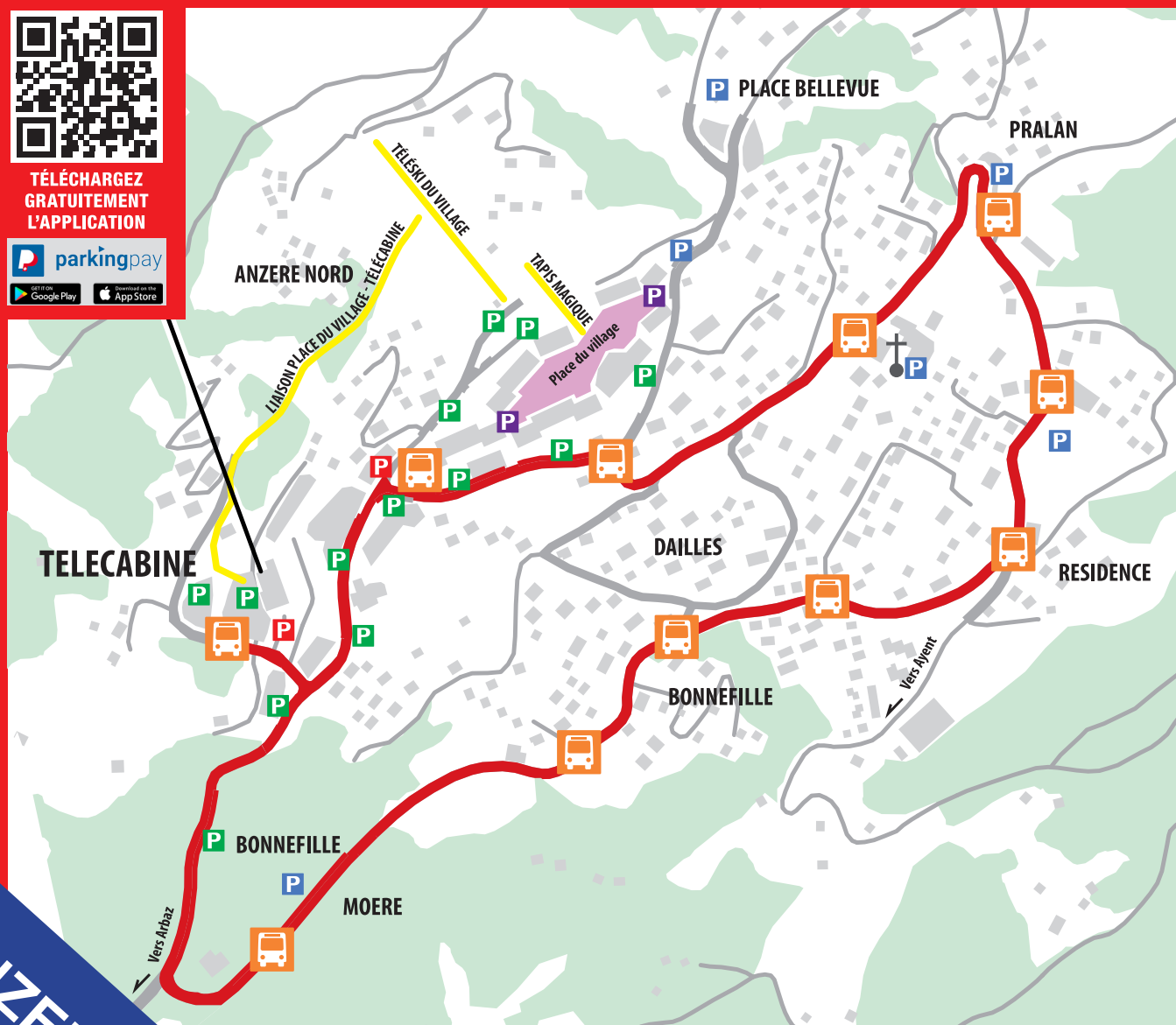
Gérer le compte Parkingpay.

Parkingpay Badge
Entrer et sortir dans des parkings à barrières sans espèces.

STATIONNER EN SUISSE SANS ARGENT LIQUIDE, SANS TICKET, SANS SOUCI



TÉLÉCHARGEZ GRATUITEMENT L'APPLICATION



P ZONE ROUGE

1 ^{ère} heure	0,5 CHF
2 ^{ème} heure	1 CHF
dès la 3 ^{ème} heure	3 CHF

P ZONE VERTE

30 minutes	gratuit
par heure	1 CHF
dès la 7 ^{ème} heure	3 CHF

P GRATUIT ILLIMITÉ

P AVO

2 premières heures	gratuit
par heure	1 CHF
maximum 15 heures	

BUS NAVETTES HIVER

Haute saison: Chaque 15 minutes de 8h30 à 18h00 non-stop du 20 décembre 2019 au 05 janvier 2020 et du 8 février au 1^{er} mars 2020 et tous les week-ends de la saison d'hiver

Basse-saison: Chaque 15 minutes de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h.

La navette circule dans le sens Bonnefille - Pralan - Télécabine le matin et l'après-midi, le sens inverse soit Télécabine - Pralan - Bonnefille

Retard possible en cas de fortes chutes de neige! L'arrêt en sens inverse se trouve de l'autre côté de la route

itinéraire skiable



Afin de limiter les voitures ventouses et ainsi permettre à tous les citoyens d'utiliser les places publiques d'une manière rationnelle des restrictions de temps ont été introduites.

Comment ça marche

Marquez votre arrivée avec le disque de stationnement

ou

Télécharger **parkingpay**, cette application vous sera utile sur tout le territoire communal ainsi que pour les parcs de la ville de Sion.

Administration

Maison de commune
Place de la Pentecôte

Zones limitées à 3 heures

Du lundi au vendredi

8h00 - 12h00 / 13h30 - 18h00

employés communaux exceptés

Places publiques

Zones limitées à 3 heures/10 heures

Du lundi au samedi

8h00 - 12h00 / 13h30 - 18h00